

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1958)
Heft: 7-8

Vereinsnachrichten: Gesellschaft schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten =
Société des peintres, sculpteurs et architectes Suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

édonistes du passé. Mais Mozart, quoique antérieur au romantisme, n'eut pas de peine à s'imposer. A lui seul il est une fête et, bien que mille fois entendu, il est toujours actuel. Charmant intermède qui précéda le repas à la villa de l'île aux corniches de marbre surannées. Dernière traversée qui faisait penser, si courte soit-elle jusqu'à Ascona, à la Méditerranée. Le bal réunit enfin les nymphes des îles et celles d'outre-Gothard.

Assemblée générale, dimanche 29 juin à Locarno

Sur les quais ensoleillés (le bon vent tenait toujours) on rencontrait de nouveaux arrivés. Certains contemplaient avec stupeur le monument du tribun... (je tairai son nom) dont le geste de bronze avait l'air de dire «Voyez, ce que peut devenir en quelques années le style officiel». Passons.

C'est au Casino, appelé je crois Kursaal en tessinois, qu'eut lieu l'Assemblée générale. Dans la salle on notait la présence de M. Vodoz, représentant du département fédéral, de M. Huggler, conservateur du musée de Berne, de M. Archinard, président de l'OEUV, et des peintres Hügin et Fries de la commission fédérale. Le sculpteur Probst fit une chute de vélo en se rendant à la gare qui l'empêcha de se joindre à nous. Au cours de l'assemblée fut nommé un membre d'honneur, à savoir notre ancien secrétaire général, M. Albert Détraz, qui a servi notre société durant près de 30 ans sans une erreur de caisse! Brignoni siégeait pour la première fois en remplacement d'Iselin qui voyait maintenant de la salle ce qu'il ne pouvait voir depuis 9 ans de la tribune! Le peintre Hügin fit quelques considérations sur notre société et activité et, après l'ordre du jour qui se déroula sans ambages, M. Gilardoni fit une conférence improvisée en français avec la volubilité et clarté latines, sur la personnalité du peintre tessinois F. Franzoni, l'un des plus grands peintres tessinois et même d'Europe de la fin du XIXe. Il est réconfortant de voir qu'un artiste quasi-méconnu et que le goût de la solitude mit à l'écart de la mode, soit remis en lumière après sa mort, et ceci par un homme de lettres aussi sagace que M. Gilardoni, à qui nous devons entre autre le très remarquable ouvrage édité par la Guilde du livre «Naissance de l'art», dans

lequel l'œuvre d'art est considérée d'une façon concrète et courageuse, luttant contre les mythes de l'Art (avec un grand A) et les fausses notions. Pour en revenir à Franzoni, il nous montra sur l'écran des clichés de ses tableaux qu'auraient pu signer Rembrandt et Turner. Mais Franzoni était aussi un précurseur lorsqu'il écrivait dans ses carnets «Isole-toi, l'abstrait te parlera» et «L'abstrait me fascine, le concret m'ennuie». S'il n'entendait pas ce terme dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui, il n'en était pas moins un homme avancé dans ses idées et universaliste. Très épris de musique, il accompagnait au violon Leoncavallo au Théâtre de Locarno. Ce même théâtre, en partie reconstruit, dont nous sommes sortis à la fois éblouis par la lumière intérieure de ces tableaux et celle plus qu'extérieure du soleil. Grand jour d'été en effet et pour mieux accompagner cette joie toute gratuite, un apéritif fut offert sur la terrasse du Casino-Kursaal. A part soi, en soi, on ne pouvait empêcher une comparaison de naître peu en faveur des maigres vins d'honneur (et encore!) accordés dans les autres cantons en pareilles circonstances. Aldo n'a pas que le sourire. Par surcroît, comme un don des dieux, la Chorale tessinoise en costumes du pays se mit à chanter. Spectacle d'une rare fraîcheur que ces costumes simples mais sans doute d'autant plus authentiques, que ces voix aussi pures que l'air, que ces chants tirés d'un folklore non-touristique!

A part les précités, assistaient au banquet le syndic de Locarno, M. G. B. Rusca, le conseiller d'Etat M. Brenno Galli, Mmes Egender et Méteïn-Gillard, représentantes des femmes peintres et sculpteurs, de Mme Guido Fischer et d'autres femmes de délégués, des représentants de la presse et de nombreux amis. Le syndic fit un discours d'une grande cordialité, sensibilité et sagesse. Puis le président central s'en tira comme toujours avec finesse et aisance. Mais c'est égal, une fois prononcé, on boit son verre avec plus de liberté! (Remarque du président central: moi aussi!)

Le Tessin sait recevoir. La gratuité n'est pas qu'une question d'argent mais de générosité naturelle et de simplicité. Merci au Tessin, à la section et à son président, et à l'année prochaine à Lucerne.

Jean Latour

**GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN
SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES**

Beschlußprotokoll der Generalversammlung vom 29. Juni 1958, 10.30 Uhr, im Kursaal von Locarno

Präsident Fischer eröffnet die Generalversammlung 1958 und heißt die Anwesenden willkommen.

Traktandum 1: Protokolle der Delegiertenversammlung vom 28. Juni 1958.

Die Rapporte der Berichtstatter über die Delegiertenversammlung vom 28. Juni 1958 in der Casa Bick in San Abbondio werden genehmigt.

Traktandum 2: Beratung und Genehmigung des Geschäftsberichtes 1957.

Der Geschäftsbericht des Zentralpräsidenten für das Jahr 1957 wird durch die Generalversammlung einhellig gutgeheißen.

Traktandum 3: Statutenänderung.

Gemäß dem Antrag der Delegiertenversammlung beschließt die Generalversammlung, Artikel 15, Absatz 2, der Zentralstatuten wie folgt zu ergänzen: «Passivmitglieder im Alter bis zu 25 Jahren bezahlen einen reduzierten Jahresbeitrag von Fr. 10.-»

Traktandum 4: Aufnahme neuer Aktivmitglieder.

Die Generalversammlung beschließt ohne Gegenstimmen, die auf der Traktandenliste erwähnten Kandidaten als Aktivmitglieder aufzunehmen.

Ferner beschließt die Generalversammlung, die Maler Karl Glatt in Basel und Leo Leuppi in Zürich als Mitglieder durch Berufung aufzunehmen.

Traktandum 5: Ernennung eines Ehrenmitgliedes.

Einstimmig und mit Akklamation ernennt die Generalversammlung den langjährigen und verdienten Zentralsekretär, Herrn Albert Détraz, in Neuenburg, zum neuen Ehrenmitglied.

Traktandum 6: Verschiedenes.

Herr Karl Hügin erklärt, er befürchte, daß die Gesellschaft zu groß und unbeweglich geworden sei. Es fehle an tatkräftigen Aktionen. So möchte er vorschlagen, die Beziehungen zum Kunstverein zu überprüfen. Ferner habe die Abmachung bestanden, daß Ausstellungen in einem gewissen Turnus durchgeführt werden.

Außerdem frage er sich, wo der Einfluß der Gesellschaft in der Angelegenheit der Weltausstellung in Brüssel bleibe. Herr Hügin erwähnt weiter, daß er einer Unterkommission der Unesco angehöre, welche indessen seit Jahren zu keinen Sitzungen zusammengetreten sei.

Präsident Fischer erwidert, daß die Abmachungen mit dem Kunstverein hinsichtlich der turnusgemäßen Durchführung von Ausstellungen immer noch Geltung hätten. Was die Unesco-Kommission anbelange, so stehe die Gesellschaft mit dem Departement des Innern in Verhandlungen, um einen Beitrag des Bundes zu erwirken. Der Zentralvorstand beschäftige sich auch mit der Frage, wer die Verantwortung für die künstlerische Vertretung an der Weltausstellung in Brüssel trage. In dieser Sache habe er einen persönlichen Brief an Herrn Bundesrat Etter gerichtet.

Herr Johannes Gaß stellt in Aussicht, daß die Sektion Basel anläßlich der nächsten Generalversammlung Statutenänderungen in folgender Hinsicht beantragen werde:

Einmal werde die Sektion Basel vorschlagen, den Frauen die Auf-

nahme in die GSMBA als Aktivmitglieder zu denselben Bedingungen wie den männlichen Aktivmitgliedern zu ermöglichen. Weiter werde die Sektion Basel beantragen, daß alle drei Jahre ein Mitglied des Zentralvorstandes zwangsläufig zurücktreten müsse. Herr Gaß begründet diese Anträge kurz.

Präsident Fischer erklärt, daß er diese Anregungen gerne entgegennehme und daß sich der Zentralvorstand mit diesen Fragen beschäftigen werde.

Herr Hügin dankt für die Aufschlüsse von Zentralpräsident Fischer und benützt im übrigen die Gelegenheit, um den Tessiner Kollegen für die gastfreundliche und vorbildliche Organisation und Durchführung der Delegierten- und Generalversammlung aufrichtig zu danken.

Anschließend an die Generalversammlung hält Herr Prof. Dr. Virgilio Gilardoni einen Vortrag mit Lichtbildern über den Tessiner Maler Pippo Franzoni, welcher mit großem Beifall aufgenommen wird.

Der Protokollführer: *Peter Käser*

Procès-verbal des décisions prises lors de l'Assemblée générale du 29 juin à 10.30 heures au Kursaal de Locarno

Le Président, M. Fischer, ouvre l'Assemblée générale de 1958 et souhaite aux membres présents une cordiale bienvenue.

Tractandum 1: Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 28 juin 1958.

Les rapports présentés sur l'Assemblée des délégués du 28 juin 1958 à la Casa Bick à San Abbondio sont approuvés.

Tractandum 2: Examen et ratification du rapport d'activité 1957. Le rapport d'activité pour 1957 présenté par le Président central est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Tractandum 3: Revision des statuts.

L'Assemblée générale, se ralliant à la proposition de l'Assemblée des délégués, décide de compléter comme suit l'art. 15, 2e al. des statuts: «Les membres passifs, jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, paient une cotisation annuelle réduite à fr. 10.–».

Tractandum 4: Acceptation de nouveaux membres.

L'Assemblée générale décide, sans opposition, d'accepter comme membres actifs tous les candidats dont les noms figurent sur l'ordre du jour.

Elle décide de même d'accepter comme membres par appel les peintres Karl Glatt, Bâle, et Leo Leuppi, Zurich.

Tractandum 5: Nomination d'un membre d'honneur.

L'Assemblée nomme membre d'honneur, à l'unanimité et par acclamation, M. Albert Détraz, Neuchâtel, qui a servi la Société durant de longues années comme secrétaire central.

Tractandum 6: Divers.

M. Karl Hügin craint que la Société ne soit devenue trop grande et trop statique; il trouve que les actions menées vigoureusement font défaut. C'est pourquoi il ferait la proposition de soumettre nos rapports avec la Société Suisse des Beaux-Arts à un nouvel examen. Il y avait, dit-il, un accord, pour que les expositions aient lieu selon un certain turnus. Il se demande, en outre, où l'influence

de la Société s'est manifestée à l'Exposition universelle de Bruxelles. M. Hügin mentionne qu'il fait partie d'une sous-commission de l'Unesco, mais que celle-ci ne s'est plus réunie depuis des années. Le Président, M. Fischer, répond que les accords avec la Société des Beaux-Arts au sujet de l'organisation des expositions selon un certain turnus sont toujours en vigueur. En ce qui concerne la commission de l'Unesco, la Société est en tractions avec le Département de l'Intérieur pour obtenir une subvention de la Confédération. Le Comité central a examiné la question des compétences, en ce qui concerne la représentation des artistes suisses à l'exposition de Bruxelles. Le Président souligne qu'il a adressé à ce sujet une lettre personnelle à M. le conseiller fédéral Etter.

M. Johannes Gass annonce, qu'à l'occasion de la prochaine Assemblée générale, la Section de Bâle proposera des modifications des statuts sur les points suivants:

La Section de Bâle proposera que les femmes puissent être acceptées comme membres actifs de la SPSAS aux mêmes conditions que les hommes. Elle proposera également que tous les trois ans un membre du Comité central doit se retirer. M. Gass motive brièvement ces propositions.

Le Président, M. Fischer, accepte volontiers les suggestions faites et déclare que le Comité central s'occupera de ces questions.

M. Hügin remercie le Président pour les précisions fournies et saisissant cette occasion, exprime aux collègues tessinois ses remerciements chaleureux pour leur hospitalité et la façon remarquable dont ils ont organisé l'Assemblée des délégués et l'Assemblée générale.

Après l'Assemblée générale, M. le Prof. Virgilio Gilardoni donne une conférence, agrémentée de projections lumineuses, sur le peintre tessinois Pippo Franzoni; de vigoureux applaudissement témoignent de l'intérêt pris par l'assistance à cet exposé.

Le teneur du procès-verbal: *Peter Käser*

Protokoll der Delegiertenversammlung vom 28. Juni 1958 in der Casa Bick in San Abbondio

Herr Zentralpräsident Guido Fischer eröffnet die Versammlung um 16.20 Uhr und heißt die Delegierten im Garten der Casa Bick herzlich willkommen. Ferner benützt er die Gelegenheit, um den Delegierten den neuen Zentralsekretär, Fürsprecher Peter Käser aus Bern, vorzustellen.

Traktandum 1: Bestimmung von zwei Protokollführern und zwei Stimmzählern.

Als Protokollführer werden die Herren Bezençon (Lausanne) und Bachmann (Luzern) ernannt.

Als Stimmzähler belieben die Herren Hutter (Basel) und Sautter (Zürich).

Traktandum 2: Vorberatung des Geschäftsberichtes 1957.

Der Geschäftsbericht von Herrn Zentralpräsident Guido Fischer wird von der Delegiertenversammlung einstimmig genehmigt.

Traktandum 3: Genehmigung der Jahresrechnung 1957 und Beratung des Budgets 1958.

Die Jahresrechnung 1957, welche im Bulletin Nr. 5 der Schweizer Kunst publiziert worden ist, wird diskussionslos genehmigt.

Das Budget für das Jahr 1958, welches ebenfalls in der Schweizer Kunst bekanntgegeben worden ist, wird durch die Delegiertenversammlung ebenfalls bestätigt.

Traktandum 4: Festsetzung des Jahresbeitrages.

Die Delegiertenversammlung beschließt, den Jahresbeitrag für die Aktivmitglieder unverändert mit Fr. 30.– festzusetzen.

Traktandum 5: Vorberatung der Anträge an die Generalversammlung.

a) Statutenänderung: Die Sektion Aargau beantragt, den Jahres-

beitrag für die neue Kategorie von jugendlichen Passivmitgliedern auf Fr. 15.– festzusetzen, während der Zentralvorstand an seinem Vorschlag von Fr. 10.– festhält.

Die Delegiertenversammlung beschließt, der Generalversammlung entsprechend dem Antrag des Zentralvorstandes die folgende Statutenänderung vorzuschlagen:

Artikel 15, Absatz 2, der Statuten wird wie folgt ergänzt: «Passivmitglieder im Alter bis zu 25 Jahren bezahlen einen reduzierten Jahresbeitrag von Fr. 10.–»

b) Ernennung eines Ehrenmitgliedes: Die Delegiertenversammlung beschließt einstimmig und mit Akklamation, der Generalversammlung zu beantragen, den langjährigen und verdienten Zentralsekretär, Herr Albert Détraz, zum Ehrenmitglied zu ernennen.

c) Mitgliederaufnahmen: Die Delegiertenversammlung ist damit einverstanden, der Generalversammlung die auf der Traktandenliste erwähnten neuen Aktivmitglieder zur Aufnahme zu empfehlen.

Traktandum 6: Wahlen.

a) des Zentralpräsidenten: Die Delegiertenversammlung be-

stätigt einstimmig und mit Akklamation Herrn Zentralpräsident Guido Fischer für eine weitere Amtsdauer.

b) des Zentralvorstandes: Die bisherigen Mitglieder des Zentralvorstandes, mit Ausnahme des zurücktretenden Herrn Christoph Iselin, nämlich die Herren Perrin, Latour, Egenger, Peterli und Patocchi werden gesamthaft und ohne Gegenstimmen wiedergewählt.

Als neues Mitglied des Zentralvorstandes wird mit 19 Stimmen Herr Serge Brignoni (Bern) gewählt. Auf den Kandidaten der Sektion Basel, Herrn Jacques Düblin, entfallen 17 Stimmen, während ein Stimmzettel leer eingelegt wird.

Traktandum 7: Mitteilungen des Zentralvorstandes.

Auf Wunsch der entsprechenden Sektion wird als Tagungsort für die Durchführung der Delegierten- und Generalversammlung 1959 Luzern gewählt.

Herr Willy Fries benützt die Gelegenheit, um die Delegierten noch kurz über die Tätigkeit der Unterstützungskasse zu orientieren und ihnen dieses Gemeinschaftswerk ans Herz zu legen.

Schluß der Sitzung um 17.50 Uhr.

Der Protokollführer: *Hugo Bachmann*

Casa Bick, San Abbondio Ranzo, le 28 juin 1958. Rapport

Monsieur le président central Guido Fischer ouvre la séance en présentant à l'assemblée le nouveau Secrétaire central, M. Peter Käser, avocat à Berne, dont le dévouement nous est d'ores et déjà assuré.

Traktandum 1: Monsieur le président central propose ensuite à l'assemblée la désignation de deux secrétaires du procès-verbal et de deux scrutateurs. MM. Bachmann (Lucerne) et Bezençon (Vaud) sont appelés à fonctionner comme secrétaires, MM. Hutter (Bâle) et Sautter (Zurich) comme scrutateurs.

Traktandum 2: Le rapport d'activité 1957 présenté par M. le président central Guido Fischer est accepté sans discussion et à l'unanimité.

Traktandum 3: a) *Le rapport du caissier* publié dans le No. 5 de l'Art Suisse ne suscitant pas de remarques, les comptes 1957 sont ratifiés. b) Il en va de même du *Budget 1958* également publié dans le No 5 de l'Art Suisse.

Traktandum 4: La cotisation des membres actifs est fixée à frs. 30.–.

Traktandum 5: Et nous passons à l'examen des propositions à l'Assemblée générale.

a) *Révision des statuts:* Proposition du comité central: l'art. 15 2e al. des statuts est complété comme suit: «Les membres passifs jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, paient une cotisation annuelle de frs. 10.–.» Cette proposition semble convenir à chacun, mais la cotisation de frs. 10.– paraît trop réduite à quelques délégués qui proposent de la porter à frs. 15.–.

Après une courte discussion on vote et la cotisation de frs. 10.– l'emporte à une forte majorité.

b) Pour remercier M. Albert Détraz, ancien Secrétaire central, qui s'est dévoué à notre société durant de nombreuses années, l'assemblée le nomme *membre d'honneur*, avec enthousiasme.

c) Aucune objection intervenant, les membres candidats proposés à l'assemblée sont acceptés.

Traktandum 6: Puis nous procédons aux élections du président central pour commencer et du comité central ensuite.

a) M. Guido Fischer est réélu *président central* par acclamation.

b) Les membres du comité qui acceptent leur réélection sont également réélus à l'unanimité.

Reste un siège à repourvoir pour lequel 2 candidats sont présentés: J. Düblin de Bâle et S. Brignoni de Berne.

Les deux sections de Bâle et Berne s'affrontent avec âpreté avant le vote décisif.

Au dépouillement nous trouvons: 19 voix pour M. Serge Brignoni de Berne contre 17 voix à M. Jacques Düblin de Bâle et 1 bulletin blanc.

c) *Désignation de deux vérificateurs des comptes* pour 1958. MM. W. Baer (Zurich) et Luder (Genève) sont appelés à cette tâche.

Traktandum 7: Enfin, le comité central fait part à l'assemblée du vœu de la section de Lucerne qui désire organiser la prochaine Assemblée générale.

De vifs applaudissements accueillent cette proposition et Lucerne est choisie pour notre prochaine rencontre.

Le rapporteur: *P. Bezençon*

1e TRIENNALE INTERNATIONALE POUR GRAVURES ORIGINALES EN COULEURS. GRENCHEN

Le succès remporté par cette nouvelle Triennale montre qu'elle est la bienvenue en Suisse et à l'étranger. 1000 artistes ont répondu à l'invitation de 28 pays différents. Il pourrait y en avoir le quintuple que cela ne serait que d'un intérêt documentaire. Ce qui est remarquable ici, c'est que sur 3000 gravures reçues, le jury n'en a retenu que le 10%, soit 300. La grande tenue et l'unité de l'exposition fut au prix de cette sévérité. Les œuvres sont présentées dans une ingénieuse construction tubulaire permettant des arrangements variés dans le cadre du nouveau Théâtre de Grenchen. Elles sont ainsi réunies dans un espace relativement restreint et se voient sans fatigue.

Depuis quelques années, les arts graphiques ont pris un

essor extraordinaire. Certaines techniques nouvelles (ou remises en honneur) ont été immédiatement adoptées par les artistes du monde entier comme le moyen d'expression le plus en accord avec l'esthétique moderne. Telle est en particulier la sérigraphie qui par sa facilité permet les effets les plus directs et les plus francs. Les techniques plus éprouvées comme la litho et l'eau-forte sont éminemment nobles mais incitent trop souvent l'artiste à un faisandage lassant et... impur. Une technique parfaitement maîtrisée, même complexe, doit servir à simplifier. C'est le fait des Japonais, qui sont ici plusieurs comme à l'exposition du *Bianco e Nero* de Lugano, de raréfier les couleurs et les moyens au profit de l'intensité et de l'éloquence. Les Allemands, aussi nombreux, s'apparentent